

13^{ème} enquête annuelle sur les besoins en emplois et en formations dans la logistique

Synthèse

Réalisée par le Département des Etudes et Recherches du Groupe AFT-IFTIM pour la 13^{ème} année consécutive, l'enquête logistique 2006-2007 porte sur les évolutions en matière de stratégie et d'organisation logistique, d'emploi, de recrutement et de formation. Elle est basée sur une population de référence de 7 260 établissements de taille égale ou supérieure à 100 salariés répartis sur tout l'hexagone et appartenant à sept secteurs d'activité retenus en raison notamment de leur poids en effectifs logistiques :

- Industries agricoles et alimentaires,
- Pharmacie, parfumerie et entretien,
- Industrie automobile,
- Industrie des équipements mécaniques (nouveau)
- Chimie, caoutchouc, plastiques,
- Commerce,
- Prestataires transport/logistique.

L'échantillon de la 13^{ème} enquête logistique, sélectionné à partir des statistiques de l'UNEDIC, s'appuie sur les réponses recueillies auprès des responsables logistiques de 661 établissements.

I – Evolution de l'activité logistique

1 Des stratégies logistiques nationales, voire internationales, et une gestion des ressources humaines locales

Près de 80% des établissements interrogés appartiennent à un groupe. C'est particulièrement vrai dans l'industrie automobile, très concentrée (95,1%), ça l'est moins chez les transporteurs et prestataires logistiques, plus dispersés (67,6%). Si depuis le début de l'année 2005, on observe un mouvement de rachats important chez les grands opérateurs logistiques en Europe et dans le monde, il reste des marges de manœuvre pour de nouvelles alliances. Les clients se concentrent et les prestataires doivent être en mesure de leur apporter des compléments de services à l'échelle internationale.

Les décisions en matière de stratégie logistique sont largement prises au niveau national (75 % des réponses). Néanmoins, l'appartenance à un grand groupe joue en faveur d'une délocalisation de la prise de décision. En effet, les deux secteurs où la part des groupes est la plus forte -l'industrie automobile et le secteur pharmaceutique - sont également ceux où les décisions se prennent le plus à l'extérieur de l'hexagone : respectivement 38 % et 40 % des réponses.

La définition des besoins en formation intervient au niveau de l'établissement à hauteur de 75 % pour les opérateurs logistiques et de 71 % pour les cadres. En matière de recrutement, le contraste est plus marqué selon les catégories d'emplois : 78,6% des établissements ont la maîtrise de leurs recrutements d'opérateurs contre 69,2% pour les recrutements de cadres en logistique.

2 Les entreprises industrielles et commerciales sous-traitent leur surplus d'activité

Plus de 80% des établissements industriels et commerciaux ont eu recours à la sous-traitance en logistique, alors que ce taux plafonnait en dessous de 75% depuis 2003.

L'activité transport est la grande bénéficiaire de la poussée de la sous-traitance. Pour preuve, seulement 25,5% des établissements déclarent ne pas sous-traiter leur transport, même occasionnellement. En 2006, près de 35,3% des établissements interrogés, encouragés par le renchérissement du coût des bâtiments, ont également eu recours à la sous-traitance de la fonction stockage. La durée des contrats passés avec les prestataires transport-logistique en 2006 ne dépasserait pas un an (d'après 48,1% des réponses), et dans 12,2% des cas, la prestation est négociée de gré à gré, en fonction des besoins. Les contrats supérieurs à 5 ans sont rares (1,3%), ce qui laisse la possibilité aux entreprises de se défaire aisément d'un sous-traitant en cas de ralentissement de leur activité.

Dans le même temps, les fonctions production et achats/ approvisionnements sont de plus en plus intégrées à la démarche logistique des entreprises industrielles et commerciales. En 2006, les achats/approvisionnements sont présents dans 14% d'établissements supplémentaires interrogés. Seule la fonction stratégie et organisation se replie, du fait d'un coup de frein du mouvement des réorganisations logistiques. Les recrutements s'en ressentent sur les postes de cadres. Ils visent moins à définir la stratégie et l'organisation logistique (- 32% d'établissements ayant recruté sur cette fonction entre 2005 et 2006) qu'à assurer des fonctions d'encadrement opérationnel dans l'entrepôt (la fonction entreposage/stockage gagne 26 points).

II – Evolution de l'emploi logistique

1 Le sursaut de la croissance économique en 2006 profite à l'emploi logistique dans le commerce et chez les prestataires transport-logistique

Interrogés sur leur perception de l'évolution des effectifs logistiques en 2006, les responsables interviewés sont moins nombreux à faire état d'une orientation à la baisse : le pourcentage d'établissements ayant déclaré avoir vu diminuer leurs effectifs de cadres, de techniciens/agents de maîtrise et d'opérateurs est de respectivement 1,3%, 2,1% et 5,4% seulement, alors qu'ils sont 19 % à enregistrer une hausse des effectifs d'opérateurs.

Cette tendance est différente selon les secteurs. La progression de l'emploi logistique est largement portée par le dynamisme du secteur commerce et par les prestataires transport-logistique, qui ont mis à profit le rebond de la sous-traitance pour renforcer leurs effectifs. Dans le secteur transport logistique, entre le nombre d'établissements constatant une augmentation des effectifs d'opérateurs et le nombre d'établissements qui notent une diminution, l'écart est de 19 % .

A l'inverse, les difficultés traversées par certains secteurs, notamment celui de l'automobile qui ajuste à la baisse sa production, mais aussi la chimie, ont pesé défavorablement sur l'évolution des effectifs logistiques.

2 Des recrutements en légère progression

Selon 41 % des établissements, les recrutements des emplois logistiques ont légèrement progressé par rapport à l'an dernier, notamment pour les opérateurs de logistique dont 32 % des établissements déclarent en avoir embauchés.

Les motifs invoqués ont considérablement évolué : le surcroît d'activité passe au premier plan (67,4 %), soit 9 points de plus qu'en 2005 ; les remplacements (+ 10 points pour les techniciens et + 16 points pour les opérateurs) du fait de l'amélioration du climat économique se traduisant par un regain du turn-over.

En revanche, les départs en retraite sont apparus comme un motif de second ordre en 2006. Cela explique que les établissements se soient vraisemblablement peu préoccupés de la gestion des âges de leurs salariés : seuls 16,3% ont déclaré avoir mis en place des mesures pour faire face au vieillissement de la population.

Pour 2007, les responsables logistiques sont plus nombreux à envisager une augmentation des recrutements qu'une diminution, en particulier sur les postes d'opérateurs. Cependant, de fortes incertitudes subsistent, comme en témoignent les pourcentages élevés de ceux qui ne se prononcent pas (environ 18 %).

3 Des recrutements soumis à moins de tensions en 2006

Dans tous les secteurs, les établissements ont exprimé pour 2006 moins de difficultés de recrutement pour leur personnel logistique (- 11 points dans le commerce par exemple).

Pour les établissements qui éprouvent des difficultés de recrutement, c'est sur les postes d'opérateurs - plus particulièrement les caristes, les manutentionnaires et les préparateurs de commandes - qu'elles se concentrent (83 % des établissements concernés). Il s'agit notamment de l'industrie agro-alimentaire, le commerce et les prestataires logistique, trois secteurs qui ont connu une évolution favorable de leurs effectifs.

Le manque de motivation est le principal reproche fait aux candidats aux postes d'opérateurs (1/3 des établissements ayant des problèmes de recrutement invoquent cette raison). Cette observation recouvre surtout des problèmes de comportement (25% des réponses). Les conditions de travail sont également évoquées : pénibilité du travail (21,1%), rémunérations trop basses (18,5%), contraintes horaires (15,2%).

Chez les cadres, c'est la pénurie de candidats qui est en cause (35% des citations).

III – Evolution des formations logistiques

1 Les entreprises prennent de plus en plus en compte les formations spécifiques à la logistique dans le recrutement

Le pourcentage des établissements prenant en compte les formations spécifiques à la logistique a considérablement progressé pour les postes de direction (52,5% en 2006 contre 42,2% en 2005) et plus encore à l'exploitation (62,1% en 2006 contre 50,4% en 2005).

Les modalités de recrutement des cadres varient selon l'âge et l'expérience. En effet, deux profils principaux se dessinent, d'une part les jeunes diplômés recrutés plus fréquemment à Bac +4 et Bac +5 et d'autre part, les personnes ayant plus d'expérience pour lesquelles un niveau Bac +2 suffit, dès lors qu'elles ont acquis une expertise satisfaisante sur le terrain et par la formation continue.

S'agissant des opérateurs, le Bac professionnel logistique est toujours en tête des formations diplômantes citées par 28 % des établissements. En termes de formations qualifiantes, la préférence des recruteurs se porte indéniablement sur le Titre de cariste d'entrepôt. En effet, la demande tend à privilégier les formations qui habilitent à conduire des engins de manutention.

2 Les formations en alternance sont mieux connues par les prestataires transport-logistique

22 % des établissements interrogés ont utilisé l'apprentissage en 2006. Le secteur du transport et de la logistique atteint un meilleur pourcentage : 31,8%. Les prestataires transport-logistique manifestent également de l'intérêt pour les contrats de professionnalisation : 27,3% des établissements y ont recours en 2006. Ces contrats encore jeunes sont loin d'être pleinement rentrés dans les habitudes des autres secteurs (uniquement 6% des établissements dans l'industrie des équipements mécaniques).

3 Le DIF est appelé à progresser

Les actifs sont concernés par deux nouveaux dispositifs : le Droit Individuel à la Formation et la Validation des Acquis de l'Expérience.

Pour le DIF, 19,1% des établissements ont vu des salariés de la logistique en bénéficier en 2006. Pour 11 % des responsables interrogés, il est appelé à se développer.

Quant au dispositif VAE, il manque encore de lisibilité auprès des professionnels et reste sous-utilisé actuellement (8,5% des établissements y ont recouru pour des emplois logistiques).

4 Les établissements ayant réalisé des formations continues en 2006 augmentent

Les plans de formation reprennent légèrement : **45,1% des établissements déclarent avoir organisé des formations pour leurs salariés de la logistique en 2006 (contre 42,4% en 2005).**

Aujourd'hui, les responsables donnent le sentiment que leurs besoins sont en partie satisfaits dans certains domaines auparavant prioritaires, comme la gestion d'entrepôts (- 24% des établissements expriment des besoins pour les techniciens et agents de maîtrise et - 14% pour les cadres par rapport à l'an dernier). Désormais, les **techniques de management** passent au premier plan des besoins identifiés pour les cadres : les managers de proximité sont souvent d'anciens techniciens, ils ne sont pas toujours aguerris à la gestion des ressources humaines.

Dans un contexte de plus en plus international, **les langues étrangères** arrivent dans le trio de tête des thèmes de formation les plus cités pour les techniciens/agents de maîtrise. Bien qu'ils soient moins aigus qu'en 2006, les besoins pour des formations en **réglementation/législation et sécurité/prévention des risques** restent significatifs en 2007 pour les cadres et les exploitants.

Pour les opérateurs, les propositions de formation qui reçoivent spontanément l'assentiment des personnes interrogées relèvent des **gestes et postures et de l'ergonomie** (53,3%), mais aussi de **l'informatique** (51,1%), qui précède ainsi la **conduite d'engins de manutention** (45,9%), dont on estime qu'elle est désormais un pré-requis à l'emploi.